

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2012

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 11 juin à 18 heures en salle François Goguel :

- a approuvé, à l'unanimité, la suppression de l'article 14 du règlement de la vie étudiante ;
- a adopté, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 mai sous réserve de modifications ultérieures.